

L'an deux mille dix-neuf, le sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de CHAMBOURG SUR INDRE, dûment convoqué, s'est réuni, salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Laurent COURAUD, Maire.

Date de la convocation : le 31 décembre 2018.

Etaient présents : Messieurs COURAUD Laurent, BIHOUR Arnaud, VAILLANT Frédéric, BIZARD Sébastien, COURAUD Damien, FOUASSIER Guillaume, VUIDIBIO Maricheil.

Mesdames SIARD Chantal, BARRANGER Nathalie, CHOLIERE Christine, DERRE-GOY Véronique, DERRE Véronique, FRAÛEL Françoise, GENDRE Dominique.

Absent excusé : Monsieur ANTIGNY Frédéric (pouvoir à Mme DERRE Véronique)

Secrétaire de séance : Madame SIARD Chantal

1- Lecture et approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26/11/2018 :

Il convient de modifier que le contrat de prestation de cantine interviendra le 26 Janvier 2019 (et non le 1^{er} Janvier).

2- Rapports des commissions :

2-a Commission « Finances »

Investissement :

Les dépenses s'élèvent à 317 705 € et les recettes à 393 192 €

Il reste à réaliser :

- Diagnostic sur la Tuilerie (2 200.00 €)
- Menuiserie sur la partie cantine scolaire

Soit un reliquat de 7 700.00 € qui sera reporté en 2019 en dépenses d'investissement.

L'ensemble des travaux prévus au budget 2018 sont terminés et les subventions perçues en totalité (dépenses et recettes réalisées)

Fonctionnement

Une projection du résultat budgétaire est présentée par Monsieur le Maire : Les dépenses s'élèvent à 650 655 € et les recettes à 831 537€ avant les éventuels derniers ajustements comptables.

Soit un solde excédentaire de 180 591 €.

C'est un exercice qui s'est déroulé sans nouvel emprunt.

DELIBERATIONS :**1- Demande de subventions pour les Ponts Romains / Lavoir**

L'estimation des dépenses serait de 196 000 € H.T. réparti comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
consolidation des ponts	125 000 €	F.D.S.R. « socle »	10 568 €
aménagement paysager	35 000 €	F.D.S.R. « projet »	39 200 €
rénovation/sécurisation du lavoir	16 000 €	C.R.S.T.	58 800 €
maitrise d'œuvre	20 000 €	DRAC	39 200 €
		Fondation patrimoine	9 032 €
		Autofinancement	39 200 €
TOTAL	196 000 €	TOTAL	196 000 €

A noter que les travaux se feront en fonction du retour des demandes de subventions.

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour valider les demandes de subventions pour le projet des Ponts Romains.

2- Demande de subventions pour le City Stade :

Plusieurs entreprises sont contactées.

Les premiers retours montrent un coût maximum de 67 000 € H.T.

Il est donc proposé de solliciter les subventions ci-dessous selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Plateforme et structure	67 000 €	C.R.S.T. (20%)	13 400 €
		D.E.T.R. (50%)	33 500 €
		Autofinancement (30%)	20 100 €
TOTAL	67 000 €	TOTAL	67 000 €

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour valider les demandes de subventions pour le projet du city stade

3- Demande de subvention DETR pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie :

Il est proposé de solliciter une subvention D.E.T.R. en vue de la création de dispositif de défense incendie à l'Epinay, Fosse-Noue et au Chemin des Sables selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Bornage, acquisition de terrain, terrassement, installation des réserves et borne	27 000 €	D.E.T.R. (60%)	16 200 €
		Autofinancement (40%)	10 800 €
TOTAL	27 000 €	TOTAL	27 000 €

Les travaux se feront en fonction du retour des demandes de subventions

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour valider la demande de subvention D.E.T.R. pour le projet de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.).

4- Indemnité de conseil du receveur municipal :

Compte tenu du changement de trésorier au 1^{er} mars 2018, il convient de prendre une nouvelle délibération pour permettre le versement de cette indemnité tout au long de sa mission.

Pour information, au titre de l'année 2018, cette indemnité représente une somme brute de 366.42 €.

Une délibération est prise, à 13 voix « POUR » et 2 « ABSTENTIONS », pour valider l'indemnité de Madame Nathalie HARLE.

2b- Commission « Bâtiments – voirie » :

Cimetière :

Le columbarium supplémentaire est installé.

Épicerie :

Un devis a été demandé pour le logement.

Le gérant actuel a mis en vente son fonds de commerce.

Un couple a pris contact pour acheter le commerce.

Compte tenu du besoin pressant, la rénovation doit être faite pour le logement au-dessus de l'épicerie.

Les murs et plafonds seront refaits pour une somme de 8 150,14 € HT par l'entreprise GILLET.

DELIBERATION :

Épicerie :

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour valider ce devis.

2c- Commission « Urbanisme » :

Sur l'année 2018 il a été déposé :

- 52 certificats d'urbanisme
- 23 déclarations de travaux.
- 6 permis de construire.

Recensement I.N.S.E.E. :

Ce dernier indique que la commune compte, au 1^{er} Janvier 2019, 1 362 résidents (légère baisse par rapport au dernier recensement)

Ponts Romains :

Une réunion est prévue le 28 janvier à 10h00 en mairie.

RD 943 :

Une réunion est prévue le 10 janvier 2018 à 10 h pour les acquisitions foncières.
Une autre réunion se fera le 4 février à 10h30 au conseil départemental.

Aliénation des chemins :

un courrier va être envoyé aux potentiels acheteurs avec les différentes dépenses, à savoir achat de terrain, frais de bornage et de notaire.

Reprise des concessions pour le cimetière :

Ce dossier est terminé, une enveloppe financière est à prévoir.

Etude thermique « La Tuilerie » :

La conclusion de l'étude est arrivée à la mairie avec 4 scénarii de travaux de l'ordre de 200 000 € à 250 000 € uniquement en économie d'énergie.

L'A.D.A.C. finalise l'étude et les propositions financières allant avec.

2d- Commission « Vie Associative » :

Monsieur COURAUD Damien remercie les personnes venues à la distribution du bulletin municipal, ainsi que celles ayant participé à l'élaboration de celui-ci.

La prochaine lettre d'information municipale se fera au mois de mai.

Les vœux du Maire se dérouleront le jeudi 10 janvier 2019 à 19 h 00 à LA TUILERIE.

L'A.G. de l'association A.B.C. gérant la bibliothèque aura lieu le 25 janvier 2019.

L'A.G. de la S.B.C. (pétanque) se fera le 25 janvier 2019

2e- Commission « Scolaire » :

Un point est fait le fonctionnement de l'école : exposition suite voyage à LA BOURBOULE...

A noter une petite hausse des effectifs suite à l'arrivée d'enfants de la communauté des gens du voyage.

2f- Commission « Affaires Sociales » :

La collecte alimentaire a donné de bons résultats.

La distribution des colis de fin d'année a été effectuée dans une bonne ambiance, l'accueil des intéressés et la satisfaction étaient de nouveau présents.

Des courriers nous sont parvenus pour manifester leur remerciement.

Madame SIARD remercie toutes les personnes qui étaient présentes à cette distribution.

3- Questions diverses :

Monsieur le Maire nous informe sur les commerces :

- La boucherie : il y a des personnes intéressées et qui ont pris contact avec la Communauté de Communes sans aller au bout de la démarche pour le moment.
- L'ancienne station service : un dossier de reprise du bâtiment est à l'étude
- Un nouvel artisan s'est installé sur la commune « Jo Rénov »
- Un service supplémentaire de barbier a vu le jour au salon de coiffure

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 22 h 00.

Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées au :

Lundi 25 février 2019 à 20 h00

et

Lundi 1^{er} avril 2019 à 20 h 00

